

SÉANCE ORDINAIRE 15 AVRIL 2019 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE QUINZIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE DIX-NEUF SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LOUIS-PHILIPPE MARINEAU, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-NEUF HEURES CINQ.

Sont présents formant quorum :

Louis-Philippe Marineau, président, représentant de Saint-Joseph-du-Lac Yves Legault, vice-président, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes

Est absent:

Tony Victor, représentant de Pointe-Calumet

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Résolution RT 036-04-2019

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 15 AVRIL 2019

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 15 avril 2019 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

PROCÈS-VERBAL

Résolution RT 037-04-2019

2.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MARS</u> 2019

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2019 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

ADMINISTRATION

Résolution RT 038-04-2019

3.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AVRIL 2019

Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 15-04-2019 au montant de **32 797.78 \$.** La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 039-04-2019

3.2 OCTROI D'UN MANDAT POUR LES AUDITS DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES

CONSIDÉRANT QUE

la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes désire obtenir les services professionnels d'une firme d'experts-comptables, pour le mandat d'audit externe pour les exercices financiers se terminant les 31 décembre 2019, 2020 et 2021:



CONSIDÉRANT QUE l'audit des trois dernières années avait été attribué

par le biais de la résolution 070-09-2016, au soumissionnaire le plus bas soit Cloutier + Longtin

Inc.;

CONSIDÉRANT QUE l'audit des trois dernières années a été réalisé par

Cloutier + Longtin Inc. et ce, à la grande satisfaction de la Régie de traitement des eaux de

Deux-Montagnes;

CONSIDÉRANT la réception de l'offre de services par Cloutier +

Longtin Inc. satisfait les membres du conseil

d'administration;

En conséquence,

Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu mandater la firme Cloutier + Longtin Inc. aux fins d'obtenir les services professionnels pour le mandat d'audit externe quant aux exercices financiers se terminant les 31 décembre 2019, 2020 et 2021. Le mandat représentera une somme de 3 725 \$ pour l'année 2019, une somme de 3 800 \$ pour l'année 2020 et une somme de 3 875 \$ pour l'année 2021 pour un total de 11 400 \$ plus les taxes applicables.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-

Résolution RT 040-04-2019

3.3 CONVENTION DE DÉBITS PRÉAUTORISÉS AVEC LA FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

CONSIDÉRANT QUE la Financière Banque Nationale offre désormais le

débit préautorisé suite à l'émission de billets

municipaux;

CONSIDÉRANT QUE ce nouveau mode de paiement simplifie le

processus et remplace les modes de paiement

par chèque;

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-

Montagnes a présentement des prêts avec la Financière Banque Nationale et est susceptible d'en contracter d'autres au cours des prochaines

années;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que monsieur Louis-Philippe Marineau à titre de président de la Régie traitement des eaux usées de Deux-Montagnes et Madame Chantal Ladouceur à titre de trésorière, soient autorisés à signer la convention de débits préautorisés suite à l'émission de billets municipaux de la Financière Banque Nationale.

Résolution RT 041-04-2019

3.4 <u>AUTORISATION POUR LA SIGNATURE DE L'ENTENTE RELATIVE À LA GESTION ADMINISTRATIVE DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES</u>

Le représentant de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, monsieur Yves Legault, demande de reporté la présente afin qu'il puisse assurer certaines validations auprès des membres du conseil municipal de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.



EXPLOITATION

Résolution RT 042-04-2019

I CONTRAT DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT le recensement de nombreux manquements, de la

part de RCI Environnement, relativement au contrat de levée de conteneurs à la Régie de traitement

des eaux usées de Deux-Montagnes;

CONSIDÉRANT la révocation du contrat de service de collecte, de

transport et de disposition des matières résiduelles

issues du traitement des eaux usées;

En conséquence,

Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu d'octroyer un contrat hebdomadaire de collecte, de transport et de disposition des matières résiduelles avec la compagnie Enviro Connexions pour une somme annuelle d'au plus 6 000 \$, plus les taxes applicables.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-446.

Résolution RT 043-04-2019

4.2 ACHAT REGROUPÉ DE PRODUITS CHIMIQUES POUR L'ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT le processus d'achat regroupé de produits chimiques

sous l'égide de la Régie Intermunicipale d'Eau Potable

de Varennes (RIEP), Ste-Julie et de St-Amable;

CONSIDÉRANT l'opportunité d'obtenir des économies importantes

via un achat regroupé;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu de mandater la RIEP Varennes, Ste-Julie et de St-Amable, au nom du Regroupement d'achat Rive-Nord aux fins d'aller en appel d'offres pour et au nom de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes (RTDM) pour l'achat des produits chimiques (sulfate d'aluminium) de l'année 2020.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution RT 044-04-2019

6.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AVRIL 2019

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19h20.

LOUIS-PHILIPPE MARINEAU STÉPHANE GIGUÈRE PRÉSIDENT SECRÉTAIRE